



## **SEANCE DE CONFIRMATION**

**SAMEDI 18 MAI 2024 APRES MIDI**

**route aux moines, lac de frace 17290 aigrefeuille d'aunis**

N 46°7'27.022, o 0°54'50.941

**Participation aux frais d'organisation : 35€ par chien, 30 € pour les adhérents ACT17**  
**renseignements 05 46 83 32 23**

**engagements à adresser à Cedia séance de confirmation Aigrefeuille, 67 rue du gl Leclerc**  
**67202 WOLFISHEIM , par internet CEDIA.FR**

Montant unitaire ..... nombre.....  
Adhésion ACT du 17 : 10€ ( facultatif) .....  
Montant total.....

Nom du  
chien.....

N° de tatouage ou transpondeur..... L.O.F.....

Race..... Date de naissance..... Sexe.....

Nom du père.....

Nom de la mère.....

Producteur.....

Propriétaire.....

Adresse.....

Tel..... Mail.....

Inscriptions jusqu'au 3 mai par courrier ou sur [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr) seules les personnes ayant un mail recevront un accusé de réception, sinon joindre une enveloppe timbrée.

**Pour les chiens catégorisés joindre le permis de détention, Si vous n'avez pas eu de nouvelles de notre part la semaine précédent la manifestation merci de nous contacter**

**Vous devrez présenter au juge les documents suivants** original du certificat de naissance, formulaire d'examen de confirmation signé ( il vous sera adressé rempli par cedia), carte d'identification du chien (tatouage ou puce)

- pour les chiens nés à l'étranger le pedigree et la feuille de déclaration pour l'inscription au livre des origines d'un chien né à l'étranger et importé en France (vous pourrez le retirer au secrétariat le jour même ou le télécharger sur [www.centrale-canine.fr](http://www.centrale-canine.fr)) ainsi que le formulaire d'examen de confirmation rempli et signé
- pour les chiens à titre initial le formulaire de demande d'inscription au titre initial sur le site centrale-canine.fr